

Dans le contexte de l'émergence de nouveaux variants du SARS-CoV-2, les recommandations ci-dessous rappellent les grands principes pour la prévention de la diffusion du SARS-CoV-2, applicables quel que soit le variant (référence 1), et proposent des actions spécifiques à appliquer pour les patients porteurs d'un nouveau variant.

Ces recommandations seront adaptées régulièrement selon l'évolution de la situation épidémiologique.

**RAPPEL DES PRINCIPES GENERAUX QUEL QUE SOIT LE TYPE DE VIRUS SARS-COV-2 (NOUVEAU VARIANT OU NON).
LES SPECIFICITES LIEES AUX NOUVEAUX VARIANTS SONT INDIQUEES EN *ITALIQUE***

1. **Protection des personnels et des patients** : mesures habituelles appliquées rigoureusement (cf. référence 1, 2, 3) :
 - Masque chirurgical pour le patient dès qu'un soignant entre dans sa chambre et dès qu'il sort de sa chambre
 - Friction hydro-alcoolique des mains et port du masque en continu pour les personnels
 - Précautions gouttelettes et contact, protection oculaire, masque FFP2 si gestes à risque d'aérosolisation
 - Distanciation physique dans toutes les situations où le masque ne peut être porté
 - Bionettoyage régulier de l'environnement
 - Aération régulière des locaux
2. **Dépistage des contacts symptomatiques et asymptomatiques**
 - Personnels contacts : selon définition habituelle des contacts (cf. référence 4)
 - Patients contacts : selon définitions habituelles, y compris dépistage des patients pris en charge par un personnel infecté en cas de doute sur l'application rigoureuse des mesures de protection (mésusage du masque, hygiène des mains insuffisante, mésusage des gants ...) selon l'appréciation de l'EOH.
 - Communautaires : veiller au dépistage le plus rapide possible des contacts communautaires des personnels et patients infectés en lien avec les équipes COVISAN et COVISANPRO.
 - NB : dans toutes ces situations, être vigilant à ce qu'une PCR de dépistage soit réalisée à J7 du dernier contact exposant chez toutes les personnes « contact », y compris chez celles chez qui une PCR réalisée plus précocement était négative.
3. **Si foyer épidémique** (au moins deux cas chez personnel et/ou patient) : appliquer les mesures habituelles dès le premier cas secondaire en MCO, SSR et SLD, notamment regroupement des patients en secteur COVID avec personnels distincts (secteur identique pour anciens et nouveaux variants) (cf. référence 5).
 - Si foyer épidémique étendu dans l'hôpital, possibilité de dépistage large des personnels en lien avec les équipes COVISAN
4. **Levée des précautions complémentaires et de l'éviction** (cf. référence 6):
 - Patients : délais habituels (J14 / J24) *avec PCR de contrôle avant la levée des précautions*
 - *Maintien des mesures tant que les valeurs de Ct sont <33 (selon technique CNR IP4). Renouveler après 7 jours.*
 - *Levée des mesures si PCR négative ou Ct ≥33*
 - Personnels : éviction selon modalités habituelles (7 jours dont 2 jours sans fièvre ni dyspnée), *avec PCR de contrôle avant reprise de l'activité professionnelle*
 - *Maintien de l'éviction tant que les valeurs de Ct sont <33 (selon technique CNR IP4). Renouveler après 7 jours.*
 - *Levée des mesures si PCR négative ou Ct ≥33*
 - Personnels contact :
 - *Pas d'éviction : dépistage dès la connaissance du contact et à J7.*
 - *Respect rigoureux des précautions d'hygiène de la distanciation physique et sociale (pause repas, pause cigarette, pause-café)*
5. **Retour des personnels d'un voyage hors métropole**
 - Pas d'éviction systématique
 - Respect rigoureux des précautions d'hygiène de la distanciation physique et sociale (pause repas, pause cigarette, pause-café)
 - PCR *au retour* et à J7

REFERENCES

1. Avis SF2H relatif aux mesures d'hygiène pour la prise en charge d'un patient ou résident considéré comme cas possible, probable ou confirmé d'infection à SARS-CoV-2 - 17 janvier 2021
2. Affiche Précautions gouttelettes et contact - Version 3 novembre 2020
3. COVID-19 Quel masque ? Pour qui ? Dans quelle situation ? Version 2 - 11 mai 2020
4. Dépistage de la COVID-19 par RT-PCR chez les personnels hospitaliers - Critères d'éviction - Version 14 décembre 2020
5. Recensement des cas nosocomiaux de COVID et gestion des foyers épidémiques au sein des hôpitaux de l'AP-HP Version 17 novembre 2020
6. Délais avant transfert et levée des précautions gouttelettes et contact des patients atteints de COVID-19 - Version 4 novembre 2020

Rédaction : Sandra Fournier, Pierre Frange, Jean-Winoc Decusser, Juliette Auraix, équipes opérationnelles d'hygiène de l'AP-HP

Validation : Catherine Paugam